

Pour des déplacements en toute sécurité Aménagement de nouveaux liens cyclables dans la rue Galt et l'avenue de l'Église

Madame, Monsieur,

La Ville de Montréal vous informe que, si la température le permet, de nouveaux liens cyclables dans les rues Galt et de l'Église seront réalisés au cours des prochains jours. Les travaux de marquage seront faits de la façon suivante :

Avenue de l'Église, entre le boulevard LaSalle et la piste cyclable du canal de l'Aqueduc

- ❖ bande cyclable, en direction Nord (côté Est).

Rue Galt, entre la piste cyclable du canal de l'Aqueduc et le boulevard LaSalle

- ❖ bande cyclable, en direction Sud (côté Ouest);
- ❖ chaussée désignée, entre le boulevard LaSalle et la piste cyclables des Berges.

Boulevard LaSalle, entre les rues Galt et de l'Église

- ❖ bande cyclable, en direction Est (côté Sud).

Rappelons que l'aménagement de bandes cyclables est caractérisé par la présence permanente de lignes blanches, de pictogrammes vélo au sol et de signalisation. Quant aux chaussées désignées, il s'agit uniquement de pictogrammes vélo au sol et de signalisation. **La présence de ces axes cyclables n'aura aucun impact sur les espaces de stationnement disponibles.**

Mentionnons également que ces axes cyclables permettront aux adeptes de vélo de rejoindre de façon sécuritaire le métro de l'Église, l'auditorium de Verdun ainsi que les nombreux commerces, écoles et parcs situés à proximité.

Nous vous invitons aussi à prendre certaines précautions particulières lorsque vous circulez à proximité de voies cyclables :

- surveillez le passage des cyclistes en traversant la rue;
- ne stationnez pas ou n'empiétez pas dans les divers types d'aménagement cyclable;
- soyez prudent lors de l'ouverture des portières d'automobile ou en effectuant des manœuvres de stationnement.

Renseignements

Vous pouvez obtenir plus d'information en consultant le site Internet ville.montreal.qc.ca/chantiers, en vous abonnant aux fils RSS ou encore, suivre nos actualités par le biais de Twitter à l'adresse twitter.com/Mtl_Circulation. Vous pouvez également utiliser la ligne Info-travaux au 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30. En dehors des heures de bureau, veuillez composer le 311 en mentionnant qu'il s'agit d'un projet de la Direction des transports de la Ville de Montréal.

► Carte à la page suivante

